

PRESCRIPTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRESCRIPTIONS DE MISE EN ŒUVRE

En ce qui concerne la pose des carreaux de plâtre, Promonta a sélectionné de nombreuses équipes professionnelles spécialisées dans la mise en œuvre de ses produits. Celles – ci vous garantissent un travail réalisé dans les règles de l'art en respectant strictement nos prescriptions de pose. Ceci est d'autant plus important lorsqu'il s'agit de cloisons acoustiques où chaque détail de mise en œuvre nécessite une attention particulière pour atteindre le résultat escompté.

Nous entretenons avec toutes ces sociétés des relations de confiance depuis de nombreuses années. Cela nous permet de suivre les plannings et de pouvoir intervenir à temps en cas de problème éventuel. La satisfaction de nos clients tant au point de vue de la fourniture de produits de qualité que du produit fini est notre souci constant.

TRANSPORT, STOCKAGE ET EQUIPES DE POSE

Les carreaux de plâtre Promonta sont livrés emballés sur palettes protégés par une housse en plastique.

Les palettes de blocs sont livrées sur chantier suivant un planning de livraison établi en fonction de l'avancement du chantier et du gros – œuvre.

Les délais de livraison sont à convenir lors de la commande.

Il est à charge de l'entreprise générale de prévoir une surface plane, stable et suffisamment étendue pour pouvoir réceptionner les palettes de façon à ne pas les superposer.

Les carreaux doivent être stockés à l'abri de l'humidité afin de protéger les blocs des contacts avec l'eau. Dans le but d'éviter l'humidification des blocs de plâtre, il convient d'en retarder la pose si possible jusqu'à ce que le gros – œuvre soit fermé et étanche.

Après réception des plans définitifs, l'entreprise de pose effectuera le métré des carreaux de plâtre pour établir un tableau de répartition des palettes par étage qu'il remettra à l'entreprise générale.

Avec ce tableau de répartition le gestionnaire pourra tout au long de l'avancement du gros – œuvre entreposer les palettes à chaque niveau.

Cette opération permet notamment d'éviter des coûts supplémentaires liés à la manutention.



PREPARATION DE LA SURFACE DE POSE

Après le nettoyage complet de l'étage, l'implantation des cloisons sera tracée sur la dalle même. On placera ensuite d'aplomb la quantité nécessaire de profils de pose entre le plancher et le plafond. Ces profils serviront à la fois de guide et de soutien lors de la pose des éléments



PREPARATION DE LA COLLE

La colle Promontine, à base de plâtre est saupoudrée dans l'eau pure jusqu'à saturation. Après environ trois minutes, gâcher le mélange jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. La consistance de ce mélange doit être telle que lors du montage la colle puisse refluer hors des joints et que l'épaisseur de ceux-ci soit réduite au maximum. De la colle trop épaisse ne peut plus être utilisée pour le collage des blocs.



MONTAGE DES CLOISONS PROMONTA

Afin de protéger les cloisons contre l'humidité ascensionnelle, on place éventuellement une feuille de visqueen ou similaire en dessous de celles – là dans le cas où la dalle de béton est en contact direct avec la terre.



POSE DU PREMIER RANG

Sur une dalle portante dont l'aspect est trop brut, il convient d'égaliser le béton au moyen d'un mélange plâtre / colle.

Le premier rang doit être posé à plat afin que les joints verticaux soient bien fermés. Les blocs sont posés avec le tenon vers le haut et le joint vertical est réalisé par pénétration du tenon dans la mortaise du premier bloc après encollage de celui-ci.



Ils doivent être parfaitement bien emboîtés de telle sorte que la colle reflue hors des joint. Le dernier bloc est coupé à mesure. Avant d'entamer la pose du deuxième rang, il y a lieu de vérifier la pose de ce premier rang avec une règle et de faire les corrections éventuelles.

POSE DU DEUXIÈME RANG ET DES RANGS SUIVANTS

Le premier bloc du deuxième rang doit être posé de telle façon que les joints verticaux soient décalés. Les surfaces sciées doivent être dépoussiérées.

Après encollage des joints horizontaux et verticaux, les blocs de plâtre sont emboîtés avec grande précision grâce au système tenon / mortaise, de telle façon que la colle reflue des joints de part et d'autre de la cloison.



L'emboîtement spécial des blocs de plâtre Promonta permet au surplus de colle retenu entre le tenon et la mortaise de refluer entre ces derniers (la mortaise étant légèrement plus profonde que le tenon). Après la pose de chaque rang, il y a lieu de contrôler la planéité de l'ensemble.

POSE DU DERNIER RANG

Les blocs de plâtre doivent être coupés à mesure de telle façon que le joint supérieur contre le plafond soit de l'ordre de 1,5 à 2 cm. Les surfaces coupées ou sciées doivent être convenablement dépoussiérées. Afin de limiter les déchets, un rang peut être posé verticalement.

De même, certaines coupes peuvent être récupérées et posées au milieu d'une cloison. Avec le surplus de colle, on rebouche et on lisse les joints.



Les réparations éventuelles sont réalisées au moyen d'un mélange de plâtre et colle. Afin de permettre la stabilisation des planchers et des cloisons, on referme le joint supérieur de préférence après la mise en charge total des dalles.

A ce sujet, nous vous renvoyons aux prescriptions techniques N° 132 de septembre 1980 du CSTC. Afin de limiter la désolidarisation des cloisons de plâtre par rapport à la structure du gros-œuvre, il est préférable de plafonner après la pose des cloisons.

Les cloisons de plâtre peuvent éventuellement être ancrées au gros-œuvre. Ceci est à déterminer en fonction du cas. Il peut être également fait usage d'un profil U pourvu ou non d'une bande souple. La pose des cloisons de plâtre entre structures portantes (béton et maçonnerie) doit être décalée de + 1,5 cm afin de permettre les travaux de plafonnage.

Dans le cas de pose des cloisons en dehors des concepts de construction traditionnels, tels que: murs non resserrés soit à la partie supérieure soit latéralement, murs longs, joints de dilatation, hauteurs anormales etc.... il y a lieu d'examiner ces situations auparavant.

HUISSERIES

Huisseries normales en bois:

Les blocs des quatre rangs doivent être posés soit en ménageant directement l'ouverture de porte aux bonnes dimensions, soit en laissant une couverture légèrement inférieure.

Si la baie de porte n'est pas ouverte jusqu'au plafond, le cinquième range est posé sans tenir compte de la baie et de telle sorte que les deux blocs formant linteau reposent sur les battées.

En attendant la prise de la colle, ces deux blocs sont provisoirement étançonnés. Après durcissement complet de la colle, les baies sont coupées à dimension. Dans le cas de hauteur de linteau trop faible, il y a certaines dispositions à prévoir.

Pour les baies de porte dont la largeur est supérieure à 1.00 m, il faut prévoir un renforcement du linteau.

Huisseries de type appliquée (type polynorme et similaire):

Dans ce cas il faut apporter une attention toute particulière à la découpe de la baie. Il est alors fortement conseillé de tracer la découpe après la mise des niveaux exacts (+ 1.00 m).

Déterminer auparavant les tolérances exactes.

Huisseries métalliques:

Les huisseries métalliques sont habituellement mises en place avant la pose des cloisons.

Après que ces huisseries soient mises d'équerre, d'aplomb et de niveau, elles sont étançonnées et ensuite ancrées dans la cloison.

Si ces huisseries sont placées après la pose des cloisons elles sont ancrées par « coulage du chambranle ». Il faut alors accorder une attention toute particulière à l'adhérence entre les blocs de plâtre et le produit utilisé pour le coulage. Il faut également veiller à ce que à ce moment le chambranle soit convenablement étré sillonné.

INCORPORATION DES CONDUITES ET AUTRES TECHNIQUES DANS LES CLOISONS DE PLÂTRE PROMONTA

Les saignées effectuées pour recevoir les tuyauteries doivent être réalisées à l'aide d'outils adéquats, et ce proprement. A charge de chaque corps de métier de les refermer au mélange colle / plâtre à ras de la cloison, sans la dépasser, de sorte que le retrait qui se produit lors du séchage n'excède pas 2 mm.

Une fois que les différents corps de métier ont terminé leurs interventions, et après que les joints de blocs de plâtre, les réparations et les saignées aient été soigneusement refermés avec un mélange de colle et de plâtre, l'entreprise de pose procédera à la finition des murs. Les cloisons sont parachevées à la colle de finition, la **Promolis**.

Cette finition ne peut se faire que sur des surfaces sèches et dépoussiérées.

Dans le cas où l'on prévoit de carreler ou d'appliquer un enduit décoratif ou similaire sur les cloisons, il n'y a pas lieu de les surfacer.



LIAISON AVEC LE PLAFOND + MURS DE STRUCTURE

Dans le cas de structures non déformables, le joint supérieur peut être bouché au moyen d'une mousse expansive type mousse PU (Polyuréthane). Cette mousse a une double fonction, la première est d'éviter au maximum les contacts durs avec la dalle au niveau de ce joint supérieur et la seconde est de garantir une certaine élasticité au joint pour prévenir tout risque de fissure du mur due à un éventuel fléchissement de la dalle portante. La coupe du dernier bloc doit être auparavant dépoussiérée.

Dans le cas de structures déformables, voir avant tout les prescriptions techniques 132 de septembre 1980 du CSTC.

Les désolidarisations entre la cloison de plâtre et la structure portante peuvent être limitées visuellement par la mise en place de bandes de renfort en fibre de verre.



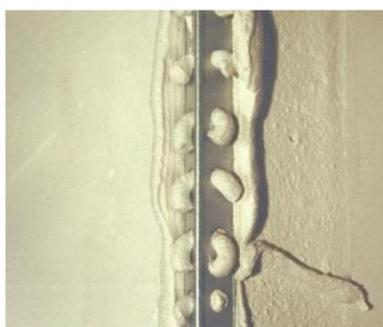
LIAISONS ENTRE CLOISONS PROMONTA

La jonction entre deux cloisons (en croix, en T, en L etc....) nécessite un liaisonnement tous les deux tas avec un minimum de deux par hauteur d'étage



FINITION DES ANGLES

Afin de protéger les angles saillants, ceux – ci doivent être munis d'une cornière. Il faut pour cela entailler grossièrement le coin et ensuite poser la cornière d'aplomb au moyen d'un mélange de plâtre et de colle. Après durcissement, l'angle est parachevé dans la même plan que la cloison.





FINITION DES CLOISONS DE PLÂTRE PROMONTA

La finition des cloisons Promonta s'effectue en plusieurs étapes. Dans un premier temps, les finisseurs terminent de refermer les joints et les saignées à l'aide d'un mélange 50/50 de plâtre / colle. Les angles, où doivent être placées ces cornières métalliques, sont ensuite décapés sur plusieurs centimètres afin que celle-ci soient incorporées dans la masse du mur de sorte à avoir des angles parfaitement rectilignes et alignés aux murs.

Dans cette étape, ils vont également poser une bande en voile de verre de 5 cm de large sur le haut de la cloison, contre le plafond afin de réduire le risque de microfissure pouvant apparaître suite au fléchissement de la dalle portante.

Cette étape a lieu de préférence après la pose des chapes, les dalles supportant alors déjà le maximum de charge.



Les cloisons sont maintenant prêtes à recevoir un lissage de finition sur l'entièreté de leur surface, au moyen de **Promolis**. Dans le cas où les surfaces sont carrelées, il convient de ne pas procéder à cette dernière étape.

Il est important de noter que la finition ne consiste pas en un enduit mince de 2 mm. Cette colle de finition, **Promolis**, permet d'homogénéiser la surface du mur et d'obtenir un résultat uniforme au toucher sans y apporter d'épaisseur supplémentaire.

La cloison terminée est dite « **prête à recevoir les travaux de peinture** ». Il incombera donc au peintre de réceptionner et de préparer localement son mur.